M. le président lit plusieurs lettres de députés demandant des congés et s'excusant de ne pouvoir assister à la séance.

L'Assemblée passe ensuite à l'ordre du jour qui appelle la suite de la troisième délibération sur les propositions concernant l'électorat municipal.

M. de Chabrol, rapporteur, annonce que la commission de décentralisation a pris en considération un amendement de M. A mat, auquel, néanmoins, elle a feit subir quelques modifications.

M. de Chabrol déclare que la commission repousse l'amendement de M. Vautrain sur l'article 2, et s'en tient à l'amendement

Un amendement de M. Tirard, demandant Un amendement de M. Tirard, demandant que les membres complémentaires de la commission de révision à Paris et à Lyon, soient domiciliés dans le quartier ou la section et nommés par le maire, les adjoints et les conseillers municipaux de l'arrondissement, est repoussé par 346 voix contre 323.

M. le marquis de Castellane interrompt la discussion pour proposér à l'Assemblée de discuter avant tout les lois de finance pour 1874 en 1875 et de séparer ensuits

pour 1874 en 1875 et de séparer ensuite jusqu'au 15 décembre 1874. (Acclamation à gauche). Un scrutin s'ouvre sur l'amendement Vau-train, qui est rejeté par 392 voix contre 181. L'amendement Paris est adopté par 396 voix contre 220.

5, M. Marc Dufraisne déclare

tirer son amendement.

L'amendement de M. Pascal Duprat est rejeté par 336 voix contre 331.

Le président communique une proposition de M. Clapier, portant que le scrutin secret ne pourra être demandé que par le quart de M. Ciapier, portant que le serutin secret ne pourra être demandé que par le quart des membres présents, que ce scrutin restera euvert pendant vingt-quatre heures, et que les membres absents pourront voter par procuration écrite. (Exclamations à gauche.)

Le paragraphe 1er de l'art. 5 est mis aux voix et adopté.

M. Jules Ferry demande que le bénéfice de l'inscription sur la liste électorale soit étendu aux citoyens qui, n'étant pas nés dans la commune, y ont satisfait à la loi

m. le général Robert appuie cette propo sition.

L'amendement de M. Jules Ferry est

renvoyé à la commission. Un amendement de M. Hervé de Saisv portant que l'électeur qui transfère son do micile d'une commune à une autre et don la moralité est reconnue, n'est astrein qu'à un séjour d'un an, est pris en consi-dération.

M. le rapporteur de Chabrol déclare que la commission repousse cet amendement comme trop extensif. L'amendement Hervé de Saisy est rejeté

par 368 voix contre 334.

par 368 voix contre 334.

Sur le paragraphe deux de l'article cinq,
M. Latrade demande que les ouvriers agricoles qui paient la prestation en nature,
qu'ils soient inscrits ou non nominativement sur le rôle de ces prestations, puissent être inscrits sur la liste électorale, sans être nés dans la commune.

Cet amendement est appuyé par MM. Hervé de Saisy et Ganivet, et combattu par la

commission.
Après quelques observations de MM.Raudot, Faye et Latrade, la commission accepte le renvoi de l'amendement.
La séance est levée à 5 h. 45.

## Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Le Progrès du Nord nous a répondu

pour déclarer :

1º Qu'il n'a pas voulu mettre en cause le directeur du Journal de Roubaix; 2º Qu'il persiste à accuser le parti

réactionnaire» d'avoir dénonce rquet les membres de l'ancienne adparquet les me ministration;

aministration;
3. Qu'il ne peut donner aucun nom et qu'il n'a pas, d'ailleurs, la preuve de

ce qu'il avance. Le Progrès laisse clairement entendre que son but est de jeter le discrédit sur les conservateurs, en vue des prochaines élections.

Devant une telle impudence, nous n'avons plus qu'à clore une polémique dans laquelle nos adversaires nous auront donné, une fois de plus, la me-sure de leur loyauté.

On lit dans le Mémorial de Lille :

On lit dans le Mémorial de Lille:

La question des eaux d'Emmerin prend
tous les jours une nouvelle gravité. Aujourd'hui encore, nous recevons de divers
industriels la nouvelle que les robinets
d'Emmerin sont fermés et que dans plusieurs fabriques, les travaux cessé.

Nous espérions que notre administration
municipale, déjà prévenue par les notes
que nous avons publiées à ce sujet, surait
eu égard à des réclamations tout a fait justes par elles mêmes et légitimées d'ailleurs
par les plus sérieux intérêts.

Il n'en ait rien. L'administration municipale, assez peu soucieuse, paratt-il, de

Il n'en ait rien. L'administration muni-cipale, assez peu soucieuse, parait-il, de tenir ses engagements et de satisfaire aux intérêts de ses administrés, n'a même pas un mot, une promesse pour les plaintes qui lut parviennent; il semble que pour elle la question n'existe pas. Or, il est cependant exact que les sources d'Emmerin fournissent de moins en moins aux pallas de la Crassonnière, qui arrivent

d'Emmerin fournissent de moins en moins et celles de la Cressonnière, qui arrivent actuellement dans le bassin d'Emmerin et sur lesquelles on comptait, ne compensent pas le manquant éprouvé dans les premiè-

La ville de Lille est donc sérieusement menacée dans son alimentation d'eau. On a déjà arrêté le service d'arrorage des rues pour pouvoir donner un peu d'eau à l'industrie, mais malgré cela les fabriques de Moulins-Lille sont de nouveau menacées du chômage à cause du manque d'eau. Cet état de choses est on ne peut plus grave et l'or a daja trop attendu pour y apporter un reTout en ne voulant pas accuser l'adminis-tration municipale d'incurie, nous sommes forcé de reconnaître qu'elle aurait du se préoccuper plus promptement du remède à apporter et les agents dont elle est entourée auraient d'o lui faire connaître depuis long-temps que la distribution des eaux d'Em-merin allait devenir insuffisante. Nous ne voulons pas récriminer sur ce qui a été fait; mais nous demandons que, sans retard on remédie à un état de choses intolérable.

Nous demandons que sans chercher da-vantage on prenne l'eau où elle existe, c'est-à-dire à la Deûle pour les fabriques de Wazemmes et de Moulins-Lille, et que l'Administration ne se laisse pas entraîner à la poursuite d'une chimère en cherchant à amener à Emmerin de nouvellos source s'épuiseraient sans pouvoir suffire au soins de l'industrie.

soins de l'industrie. Le Conseil municipal doit se réunir demain soir : qu'il soit saisi de cette grave ques-

Au moment de terminer ces lignes, no apprenons que le service des eaux de la ville vient de fermer les robinets dans les gran-des fabriques de Moulins-Lille et que plu-sieurs milliers d'ouvriers ont dû cesser leur travail à 5 heures.

Par une circulaire récente le ministre de la guerre rappelle à tous les chefs de corps dont les régiments ou les bataillons tiennent garnison dans les villes pourvues de chemins de fer, qu'ils doivent continuer les expériences relatives à l'embarquement des troupes, ainsi que du matériel de campagne.

La musique municipale de Tourcoing doit concourir à la fête musicale que la Société de Bienfaisance organise sur la promenade Saint-Jacques pour le di-manche de la fête communale de

Le Mémorial annonce le mariage de notre compatriote,M. le vicomte Léonce de Fontaine de Resbecq, procureur de la République à Poitiers.

M. de Resbecq épouse Mile Marie d'Espinose, dont la mère, née de Bloc-quel de Wismes, appartient à l'une des plus anciennes familles de Flandres, et qui possède encore le château de Wismes, près Saint-Omer.

Le musée de Roubaix a reçu les objets

suivants:

Monnais: Une pièce en argent de Deventer, 1683; — une pièce d'argent de Guillaume III de Hollande; — une pièce de Ferdinand I", duc de Parme et Plaisance, 1794; — une pièce de Philippe V, roi d'Espague, 1719; — une pièce de Marie II, reine de Portugal; — deux pièces de Marie II, reine de Portugal; — deux pièces de Marie II, reine se possessions italiennes: un salda, 1777 et mezzo solde, 1779; — une pièce d'Autriche: 1/2 kreuzer, 1816; — une pièce de Christiern VII de Danemark; — une pièce turque en argent; suivants: une pièce de Christiern VII de Danemark:— une pièce turque en argent;— une pièce d'argent des Etats-Unis d'Amérque, 1860, Half dime ¡don de M. Achille Noyelle); liard de Louis XIV;— double et liard de Louis XVI;— cinq centimes de la république;— dix centimes de Napoléon (cuivre blanchi);— petite pièce de l'empereur Joseph II;— monnaie fictive de Gand: 1 cent., 1833;— 10 cent. de Napoléon pour l'Italie, 1813;— deux pièces de Victor-Emmanuel: 5 cent. et 2 cent.;— une pièce d'Autriche: 1 kreuzer, 1851;— une pièce du royaume Lombardo-Venitien, 1822;— une pièce de la reine Victoria;— un risbankskilling de Danemarck, 1813;— 4 pièces de Prusse: 3 pfenninge, 1855;— 2 pfenninge, 1853;— 3 pfenninge, 1855; don de M.A. Delfosse fils).

fils).

Deux pièces de Marie-Thérèse pour les Pays Bas autrichiens, 1750. — Une pièce de François II, pour les mêmes pays, 1792. — Deux pièces de Zélande, 1750 et 1753. — Deux pièces de Frize, 1626 et 1641. — Une pièce de l'évéché de Liége, 1752. — Une pfèce d'Aix-la-Chapelle, 1767, XII heller. (Don de M. Paul Watine).

heller. (Don de M. Paul Watine).

Une pièce de Pierre Ie<sup>\*</sup>, empereur du Brésfl. (Don de M. Wibaux-Motte.)

Un sol de Louis XVI, 1792. — Ginq centimes de l'an 5; République française W. (Don de M. Charles Delplanque.)

Trois pièces de Prusse: 1 pfenning, 1847; 3 pfenninge, 1867 (en double). — Quatre pièces de Saxe: 2 pfennige, 1856; 1 pfenning, 1868; 2 pfennig, 1864; 1 pfennig, 1868. — Une pièce de Saxe-Meiningen, 1862. — Une pièce du duché de Luxembourg: W. 1863. — Deux pièces de Wurtemberg; 6 kreuzer, 1849; 3 kreuzer, 1851. — Trois pièces de Bavière: 1800, 6 k.; 1/2 kreuzer, 1856; 3 pfenninge, 1868. — Une pièce du duché de Bade: 6 kreuzer, 1855. — Une pièce du duché de Francfort: 1 kreuzer, 1856. — Une pièce du duché de Hesse-Darmstadt: de Francfort: 1 kreuzer, 1855. — Une de Francfort: 1 kreuzer, 1860. — pièce du duché de Hesse-Darmstadt:

Une pièce du duché de Hesse-Darmstad: :
1 keller, 1860. — Une pièce de la principaulé de Schwartzbourg: 1 pfennig, 1846.
(Don de M. Henri Mathon, fils.)
Une pièce d'argent: Quart d'écu de Henri
IV, aux armes de France, de Navarre et de
Bearn, 1607. (Don de MM. Henri Odoux, de

Tourcoing, et Edouard Haimez.)

Médailles et jetons.

Voyage du roi d'Espagne à Paris, 1864.

Monument de Napoléon Ist à la Bourse

— Monument de Napoléon Ist à la Bourse de Lille. — Fête communale de Lille, 1862. — Fête de la Réunion de Lille à la France, 1867. (Don de M. A. Delfosse, fils.) 2 jetons auciens des Pays-Bas: Alliance entre l'Espagne et l'Angleterre, 1557. — Prise de Tournai par le prince de Parme, 1581. (Don de M. l'abbé Codron, vicaire de Saint-Martin.)

Oiseau.
Un Pic-vert. (Don de M. Grimonpre z.)

L'Exposition d'objets d'art religieux, de Lille, fermée aujourd'hui, comme nous l'ayons annoncé, sera ouverte dimonche à neuf heures.

Il est arrivé un grand nombre de nouveauxobjets, parmi lesquels le trésor de la cathédrale de Tournai, un envoi de Namur, et plusieurs tableaux importants, deux Murillo, un Spinello, un Ghirlandajo, etc.

Cette Exposition, qui déjà surpasse de beaucoup toutes celles qui ont été ouvertes en prévince, par le nombre, la variété et la valeur des objets qu'elle renferme, va donc acquerir une importance nouvelle. L'apposition des numéros du catalogue sur les objets permettra de se guider plus facilement dans les vingt-six salons occupés par les deux à trois mille objets qui s'y trouvent.

Au mois de février dernier, un de 70 à 80 montres était commis dans un magasin d'horlogerie de la rue de Mouveaux. Les complices étaient restés inconnus, mais, selon toute apparence, leur impunité ne se prolongera plus longtemps, car la police vient d'arrêter une femme Marie D..., qui paraît avoir été leur complice.

Dans son audience du 2 juillet, le tribunal de simple police de Roubaix a prononcé quarante une condamnations dont 36 à l'amende et 5 à l'emprisonne-

Hier, vers deux heures, le nommé Locufier, épicier, rue de la Vigne, atte-lait son cheval lorsque celui-ci, reculant brusquement, renversa, une petite voiture à bras dans laquelle se trouvait un enfant de six ans. — Le choc afait tomber le petit garçon contre la roue de la voiture à laquelle était attelé le che-val. La petite victime a reçu à la tête de blessures assez sérieuse

On écrit d'Annezin à l'Indépendant

On écrit d'Annezin à l'Indépendant de Saint-Omer:

« J'aurais bien désiré, Monsieur le rédacteur, vous donner, à vous et à ceux de vos lecteurs qui n'y assistaient pas, un récit succinct de la modeste fête à laquelle nous venons de prendre part, à Annezin, commune d'environ 1.000 habitants aux portes de Béthune, au milieu des mines de charbon. Annezin a donc aussi son eerole catholique d'ouvriers: ceux qui vont travailler péniblement au sein de la terre ont bien mérité de remonter quelquefois vers le ciel, après un noir labeur, pour respirer à l'aise dans les jardins de leur cercle. Un cabinet de lecture leur offre tous les délassements de l'esprit, leur offre tous les délassements de l'esprit, eu contra de leur offre tous les délassements de l'esprit, leur offre tous les délassements de l'esprit, eu contra de leur offre tous les délassements de l'esprit, leur offre tous les délassements de l'esprit, eu contra leur offre tous les délassements de l'esprit, leur de leur offre tous les délassements de l'esprit, eu contra leur offre tous les délassements de l'esprit, eu contra leur offre tous les délassements de l'esprit, eu contra leur offre tous les délassements de l'esprit, eu contra leur offre tous les délassements de l'esprit, eu contra leur offre leur offre de leur offre leur

jardins de leur cercle. Un cabinet de lecture leur offre tous les délassements de l'esprit; leur petite chapelle a déjà reçu sans doute plus d'une confidence et precuré le soulagement à maistes douleurs.

Les pièces qui forment la maison, j'allais dire l'hôtel du cercle d'Annezin, sont nombreuses, mais assez petites; et l'affluence des beumes dévoués venus des diverses parties de la construction d'une tente dans le parc, si M. le curé n'avait effett, pour la réunion, sa belle église è peine achevée, et que Monseigneur avait bênte la veille.

C'était grande fête au cercle d'Annezin.

seigneur avait benie la veille.

« C'était grande fête au cercle d'Annezin.
Un jeune capitaine d'état-major, M. le
comte A. de Min, que les catholiques de
Lille avaient écouté la veille avec tant de
sympathie, venait redire à Annezin l'histoire
des cercles catholiques fondés depuis la
guerre, depuis que chacun est devenu soldat
et que chacun a le devoir de combattre
pour Dieu en servant son nava. Dieu en servant son pays. Je voudrais vous redire ces accents d'un

A Je voudrais vous redire ces accents d'un cœur noble et généreux, estte franchise militaire, cette façon de parler de la religion, de la croix, de tous les devoirs de la vie. Je me demandais parfois si mes yeux ne me faisaient pas illusion, et si je n'entendais pas la voix de notre excellent évêque assis à deux pas du capitaine de Mun et contemplant les traits mâles, le geste sobre et distingué du martial orateur chrétien.

» Je n'ai pas besois de vous dire que nous

» Je n'ai pas besois de vous dire que nous avous applaudi à maintes reprises. Et plus tard, nous avons pu approcher de plus près M. le comte de Mun, causer avec lui dans les salles du cercle et nous initier à l'esprit de cette œuvre, qui a son siége principal à Paris, quai Voltaire, n° 17. Les cercles catholiques pour les ouvriers en province accen-

Paris, quai Voltaire, nº 17. Les cercles catholiques pour les ouvriers en province acceptent le règlement général de Paris, le lien religieux, la croix avec la devise: In hoc signo vinces.

Mon peu d'habitude de la vie du monde m'a fait négliger, Monsieur le rédacteur, la plus charmante partie de l'assemblée, les dames patronnesses des cercles catholiques d'ouvriers de Béthune et d'Annezin. Les châteaux de cette opulente contrée étaient gracieusement représentés. Le riche et l'ouvrier avaient raison d'associer leur reconnaissance et de la témoiguer au zélé présiden des cercles catholiques d'ouvriers, M. Doresmieulx de Fouquières, dont nous avons été charmé d'entientre la parole, salut de bienvenue, et à qui Monseigneur a répondu venue, et à qui Monseigneur a répondu avec la bonté et la cordialité que tout le monde lui connaît.

Nous avons mentionné la rencontre qu'a eu lieu au Ballon mercredi malin, entre M. Aurélien Scholl et M. Robert Mitchell, en raison d'un article publié par ce dernier dans le Soir et concernant une apcienne brochure de M. Aurélien Scholl.

Après de courts engagements M.

Après de courts engagements, M. Aurélien Scholl a été blessé assez

grièvement au bras. Voici sur les péripéties de ce duel les détails qu'un des témoins, M. Vachter, donne dans le Gaulois:

Lundi soir, il ne me restait plus qu'à fixer les conditions du combat avec mon co-témoin, M. Paul Fraissynaud, et ceux de Scholl, mon sympathique confrère Dehau et M. Sigurd. Le procès-verbal fut aussi anodin que possible; neus étions d'accord pour arrêter le combat au premier sang, et, en ma qualité de doyen d'âge, je fus chargé

ils promirent de se conformer.

Dès la promière reprise, Scholi me priait de me rapprocher encore... évidemment pour ma permettre d'empêcher un corps à corps ou de parer au besoin un cour mor-

A la deuxième reprise, je m'étais avancé
'un demi-pas, quand l'épée de Scholi
'ayant presque frôlé la figure, je lui fis
besryer en souriant que j'avais failli deenir sa victime involontaire.

m'ayant presque frolé la figure, je lui fis observer en souriant que j'avais failli devenir sa victime involontaire.

Les deux reprises avaiént été très courtes, car nous tenions tous à ce que les combattants ne pussent pas s'animer; et moi, qui ai assisté à bien des duels, je n'ai jamais vu lutte plus courtoise. Hélas l'nous comptions sans la myopie de Scholl, qui perdait parfois de vue l'épée de Mitchell. Neus ne l'avons que trop vu à la troisième reprise.

Pour en finir, Scholl s'avança l'épée haute, dans le but, je suppose, de feuetter en tierce l'épée que Mitchell tensit raide comme un bras de télégraphe et de dégager en quarte pour atteindre celui-ci au haut du bras ou à l'épaule. Il exécuta son mouvement avec cette confiance que donne parfois la myopie, et, au moment où il croyait fouetter la pointe de l'épée, il se l'enfonçait dans l'avant-bras, si malheursus-ment, que le fer, passant entre le cubitus et le radius, travers de part en part. En même temps, le coup de fouet, lancé avec une rare énergie, frappait au milieu de l'épée de son adversaire, qui cassa au ras de la bleesure.

Le sang jaillit aussitôt avec une telle violence, que personne ne douta qu'une artère n'eût été coupée; mais l'émotion fut

Le sang jaillit aussitét avec une telle violence, que personne ne douta qu'une artère n'eût été coupée; mais l'émotion fut bien vive, quand le docteur Thévenet ayant comprimé les deux orifices, onjvit la pointe de l'épée qui faisait une saillie de 3 à 4 cantimètres. On dut arracher le tronçon par le petit bout et agrandir ainsi la blessure; le tronçon mesure environ 11 centimètres: la plaie a donc une longueur de 7 à 8 centimètres.

metres. L'auteur de cette affreuse blessure palit L'auteur de cette affreuse blessure palit à la vue de ce résultet inattendu et embrassa aussitôt avec effusion Scholl, qui eut la force de ne pas tomber en syncope. Cependant sa blessure le faisait erusllement souffrir, et il ne lui a pas fallu moins que sa vigoureuse constitution, soutenue par une volonté énergique, pour regagner Paris en chemin de fer.

On annonce ce matin que M. Aurélien Scholl ne va pas très-bien. On craint que les chaleurs que nous subissons en ce moment n'occasionnent une complication.

Vers quatre heures, hier matin, un incendie a éclaté dans l'établissement de carrosserie de M. Salomor, rue d'Angleterre, à Lille. En quelques instants, tous tes ateliers à trois étages, comprenant une étendue de 400 mètres carrés, furent envahis par les flammes et détruits. Un grand nombre de voitures en réparation, et quatre en constructios, out été consumées. Il n'a été possible de sauver que le corps de logis qui a son front rue d'Angleterre, et les habitations voisines, dont plusieurs, notamment l'estaminet de la Cave Saint-Paul, étaient sérieusement menacées.

Paul, étaient sérieusement menacées Les dégâts sont considérables. Nou les avons entendu évaluer de 80 à 90 mille francs. Il y a assurance pour 158,000 fr. On ne connaît pas encore la cause de l'incendie.

Jeudi metin, les employés du chemin de ter du Nord ent trouvé couché sur les rails de la voie ferrée, à la hauteur du pont de la deûle, un sieur demarquette, rentier à Raimbeaucourt.

Après examen, il a été reconnu que cet individu était atteint d'un accès d'aliénation moniale. Il a été conduit à l'Hôtel-Dieu où des soins lui ont été pro-

Nous lisons dans l'Indicateur d'Haze

Nous appropriate of notre ville, M. A. V., grand amateur d'horticulture, est venu nous monteur, jeudi, une fraise énorme d'il avait quellile dans son jardin. Effe avait huit continetres de diamètre et pasit 56

Vingt-deux affaires au rôles de

Vingrueux statutes de la composition des flagrants délit de composition.
Voici les principales condamnations:
Le 28 juin, des gendarmes d'Haubourdin en tournés rencontrèrant un groupe de tapageurs. Tens disparurent sur majordine des gendarmes, mais un majordine des gendarmes, mais un majordine des gendarmes. injonction des gendarmes, mais un ma-lin J. Deleporte, prétendit qu'il avait le droit de continuer à faire du tapage, ajoutant que les gendarmes étaient trop petits pour l'arrêter. Là-dessus il se mit à lancer des coups de pied auxgendar-mes. Cés violences ne les oat pas em-pêchés de le conduire au violon, où il a passé la nuit. Il a déjà, du reste, été condamné à huit jours pour bataille. Le tribunal élève aujourd'hui la dose à deux mois et 2 fr. d'amende.

— Encore des frandeurs i Manseaux

et Desurmont, de Tourcoing, ont été arrêtés à Wattrelos, le 27 juin, porteurs de 27 leil. de tebec. Le premier a huit condamnations sur la conscience; l'autre, six. Chacun un mois et six mois de contrainte.

 Morescaux comparait de nouveau pour confravention à un arrâté d'expulsion. Il veut absolument rentrer en France, bien qu'il uit dejà été condam-né quatre fois de ce chef.

de ses connaissances, Célin cuisinière, vint chez elle qu'elle avait travaillé tente qu'elle avait travaille toute et qu'elle était fatiguée. Elle re et fu'elle était fatiguée. Elle re et falité; mais le lendemain, en alla disnary de Mme Bernard, elle disparut empor-tent son châle qu'elle vendit pour 6 fr. Mme Bernard parvint à découvrir le voleuse. Céline Brassart a une mauvaise conduite. De plus, elle se livre à le

boisson.

L'affaire est remise à lundi.

— Quatre mois à L. Ferninck pour outrages à la pudeur.

MERMESSES. — Dimanche 5 ju Moulins-Lille, Annoullin, Aseq, I La Bassée, Le Mesnii, Lys, Marce Barceul, Saingle — en-Weppes, Santes, linghem.

Voici le programme du conc par la Grande-Harmenie è ses in nonoraires, le dimanche 5 ju heures très-précises, dans les ja M. Mimerel:

PROMERE PARTIE. -- Grande-Harr Girectour M. Victor Delannov

(directeur M. Victor Delamoy)

1. La Yord, (ouverture). Parrellia.
2. Value des Gardes de la Reine. Godorny.
3. Fantaisie eur la Muette, exécutée par M. Boulcourt, piston-solo de la Grande-Harmonie. ARRAN
4. Aude (Hymme-marcho-Danse). Verdi. Deuxchar P. 2715 — La Lyre Roubaisienno (directeur M. Victor Rarpez)

5. Chante lyrigues de Saul (chapur.) Gryager.

GEVARET.

6. Le Fayage su Chine (choaur). Barre.
TROISIÈME PARTIS. — Grande-Harmonie
7. Fantaisie sur Mignon, arrangée par M.
Van Geoningen amp. Thomas

Van Groningen AMP. THOMAS

8. Fentaisie sur le Carneval de Fentace exécutée par M. Louis Knoor, sarophone solo de la Grande-Harmonis. Destaurante se la Carneval de Fentace (galop). De Lasurante de Concert est exclusivement réservé au membres honoraires qui y seront seul admis des listes de Sonscription seront de porées au contrôle.

Les conditions de l'aronnement sont de 10 france par an pour une personne seule et de 20 france pour une famille; la duré de l'abonnement est de six ans.

Cainee Cépargue de Rombols

Eglisia de la séase de 28 Jein 1874.

Sommes, versées par 199 déposants,

dont 40 neuvisus,

Fr. 25,569...

ment, 12,492 Les opérations du mois de Juillet sont vies par MM. Eloy-Toulemonde et Viderenne, directeurs.

Etat Civil de Manhaix. Den attons de Naussances du 2 l'outer. Flore Vandenberghe, rue de l'Epude. Marie Meurisse, au Pile. Sophie Egrer, rue du Nouvean-Monde. Zoé vander-cryssen, rue Bernard. Paul Vanden-driessche, rue de Bernard. Paul Vanden-driessche, rue de Lille. Marie Vanraemdonck, rue de l'Ouest. Arhur Soenne, rue Cadeau. Jean Baptiste Florin, rue du Fonienoy.

Mantae de Zouller. Prosper Belleau. 25 aus, tailleur de pierres, et Flore Deferue, 26 aus, fanberofession.

Déclaratons de Déche du Cellége. Athur Siléveinsch, 20 meig, rue du Cellége. Athur Siléveinsch, 20 meig, rue du Trichon. Sophie Haudig. 26 aps, demoiselle de magazin, rue Nain.

CONVOI FUNEBRE Les amis CUN VII FINEBRE Les amis naissances de la famille BAUDUIN-BER-TEAU qui, par oubli, n'auraient pas recu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle Phulomène Sopphie BAUDUIN décédée subitement à Houbaix, le 1st juillet 1874, à l'age de 26 aus, sont priés de considérer le présent avis commo en tenant hou et d'assister aux convoi et service solennels qui auront hieu le fond 6 juillet 1874, à 9 heures, en l'église de Lecelles. en l'église de Lecalies. L'assemblée chez M. Bauduin-Berteau, rue de l'Eglise, à Lécelles.

OBIT SOLENNEL Un obit du mois sera célèbré le Mardi 7 juliet 1874, à 10 heures 1/2, au Mattre-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, pour le repois de l'ême de Mensieur Aceut.LE. Joseph Gioriettix, décède à Roubaix, le 7 juin 1874, à l'âge de 26 ans et 4 mois.

La famille prie les personnes qui, par oubli, n'auraient pas regu de lettre de faire part, de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

repos de l'ame de Dame Joséphysis GOFFE, veuve de Monseux Louis GOFFE, decédée le 27 mai, à l'âge de sellante huit ans.

La famille prie les personnes qui par cubli, n'auvaient pas rous de lettre de faire part, de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

## Paits Divers

Le Bien Public annonce la saisie, dans différents magrashna, de plusieurs photographies du comié de Chambord, non estamphilées.

Le numéro 14 de la Freade.